

Tutoriel Affectations Parcellaires en ligne 2024

Comment s'y prendre ?

Connectez-vous à l'adresse ci-dessous :

https://fvbd.vinimaster-odg.fr/

Vous pouvez y aller aussi à partir du site de la FVBD.

<u>Première identification</u> : cliquez sur « Première connexion/mot de passe oublié », notez votre numéro EVV dans le champ EVV, puis cliquez sur « Lien de réinitialisation du mot de passe » : un mail contenant le lien de réinitialisation vous est adressé pour créer votre mot de passe.

Présentation de l'interface :

Identifiez-vous. L'interface principale apparait :

	Extranet Bergerac								FVBD 🛓
Puncellaire	Opérateur : FVBD		EVV	0123456789		Cam	pagne : 2022		
D Affectation			Appellatio	n : Toutes		×			
۲				Valider				Dévalider	
	Référence a	Commune	Plantation ⁰	Cépage	App CVI	Sup CVI	App engagée 🎈	Sup engagée	
	24037AT0145	Bergerac	1982	CABERNET SAUVIGNON N	PECH 4000	0,4547	CTS BGC RGE	0,4547	Î
	24145AA0134	Creysse	1981	MERLOT N	PECH 4000	1,5979	CTS BGC RGE	1.5979	
	24145AA0135	Creysse	1981	COT N	PECH 4000	0,0714	CTS BGC RGE	0,0714	
	24145AA0135	Creysse	2017	CABERNET SAUVIGNON N	PECH 4000	0,0764	CTS BGC RGE	0,0764	
	24146AA0136	Creysse	1981	MERLOT N	PECH 4000	0,1740	CTS BGC RGE	0,1740	
	24146AA0136	Creysse	2007	MERLOT N	PECH 4000	0.2200	CTS BGC RGE	0.2200	

On y trouve :

Opérateur :

Le nom de votre exploitation : Puis votre numéro EVV, ainsi que la campagne en cours. En dessous, un menu déroulant :

Appellation :	Toutes	~

dans lequel vous pourrez choisir l'AOC à laquelle vous affecterez vos parcelles. Il ne contient que les AOC pour lesquelles vous êtes habilité.

Dans le corps principal de l'interface, un tableau déroulant dans lequel il y a toutes les parcelles de votre CVI. Elles ont été mises à jour mi-février 2023. Si vous avez fait des modifications de votre CVI depuis, merci de contacter <u>sabine.perie@fvbd.fr</u> ou 05 53 24 92 24.

Référence cadastrale	Commune	Plantation 🔶	Cépage	App CVI	Sup CVI 🔶	App engagée 🍦	Sup engagée
24189AE0095	Fougueyrolles	1984	CABERNET SAUVIGNON N	BGC RGE	0,1208	MONTRAVEL RGE	0,1208
24189AE0096	Fougueyrolles	1984	CABERNET SAUVIGNON N	BGC RGE	0,2998	BGC RGE	0,2998
24189AE0108	Fougueyrolles	2015	MERLOT N	BGC RGE	0,4736	BGC RGE	0,4736



Pour saisir votre affectation parcellaire :

Choisissez dans le menu déroulant l'appellation à laquelle vous voulez affecter vos parcelles :

Appellation :

COTES DE BERGERAC ROUGE

Ceci va entraîner deux conséquences :

- Seules les parcelles dont les cépages sont autorisés dans cette AOC vont rester visibles dans le tableau de votre encépagement
- En bas d'écran, un petit tableau récapitulatif apparait, qui reprend les proportions _ de chaque cépage de votre affectation parcellaire, ce qui vous sera utile pour vérifier que celles-ci sont bien conformes aux règles du cahier des charges.

Ľ	X	k			
		Cépage	*	Sup engagée	Pourcentage
		Aucu	ine ligne n'est va	lidée pour l'appellation	
		Total		0,0000	

Maintenant, choisissez les parcelles qui vont constituer votre affectation parcellaire pour l'AOC choisie :

Cliquer sur la ligne de la parcelle choisie : celle-ci apparait sur fond bleu

_	Référence cadastrale	Commune	Plantation \Rightarrow	Cépage	App CVI	Sup CVI ∲	App engagée	Sup engagée	\$
	24189AE0110	Fougueyrolles	2000	MERLOT N	BGC RGE	0,3344	BGC RGE	0,3344	

Affecter & Valider

App engagé

apparaitra

Cliquer sur dans la colonne le nom de l'AOC à laquelle vous affectez vos parcelles, et la parcelle sera affichée en vert :

Référence cadastrale	Commune	Plantation *	Cépage 🔶	App CVI	Sup CVI	App engagée	Sup engagée
24189AE0110	Fougueyrolles	2000	MERLOT N	BGC RGE	0,3344	CTS BGC RGE	0,3344

Si vous désirez affecter moins de surface que celle contenue dans la parcelle, vous

pouvez le faire en	modifiant	Sup engagée	, la valeur a	apparait a	alors	ainsi
0.0200 🗸						

- Procédez de cette façon pour chaque parcelle choisie (vous pouvez en sélectionner plusieurs à la fois et les affecter ensemble).
- Lorsque vous avez terminé, cliquer sur





- Si vous désirez enlever une parcelle, sélectionnez-la et cliquez sur

Dévalider

Elle sera écrite à nouveau en gris.

	⊾		
2			
₽	-		

Le bouton qui se trouve au-dessus de la liste de vos parcelles, vous permet d'exporter la liste de vos affections au format PDF.

Le tableau récapitulatif de bas d'écran est complété et comporte la surface totale affectée pour l'AOC.

	Cépage	▲ Sup engagée 🔶	Pourcentage					
	CABERNET FRANC N	1,1197	30,75					
	CABERNET SAUVIGNON N	0,8132	22,33					
	MERLOT N	1,7088	46,92					
	Total	3,6417						
Le bouton ensuite). Le bouton vous permet de copier le tableau dans le presse-papier (pour le colle vous permet d'exporter le tableau sous Excel.								
Le	e bouton 📕 vous permet d'exporter le tableau sous PDF.							
Si	vous devez af	fecter des parc	elles à une	e autre AOC, revenez à :				
	Appellation :	Toutes		~				

Choisissez la nouvelle AOC, puis procédez de la même manière que pour l'AOC précédente.

Remarque : dans le tableau central, chaque colonne est munie de flèches : qui vous permettent de classer les valeurs par ordre croissant/décroissant ou alphabétique. *Astuce : vous pouvez ainsi placer en premier (ou en dernier) les jeunes vignes sans production pour éviter de les sélectionner.*